

**Extrait du procès-verbal de la séance du conseil communal de Grandson le
15 décembre 2016**

Présidence : Mme Carole Schelker

Le Conseil communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité, ouï le rapport de sa commission, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide:

D'accepter les réponses de la Municipalité dans son ensemble, relatif à la réponse à la motion « pour que la nouvelle place de la gare de Grandson intègre une plate-forme multimodale » (préavis n° 583/16).

Ainsi délibéré en séance du 15 décembre 2016.

La Présidente :



Carole Schelker



La secrétaire :



Nathalie Cattin Rich